

# LA PRESSE ET LES ÉVÉNEMENTS LOCAUX



Le Réveil national, 1899. - Arch. dép. Eure-et-Loir. PER 17



Le messager de Bonneval 1904. - Arch. dép. Eure-et-Loir. PER 37

Outre les affaires nationales y sont retranscrits les événements qui rythmèrent la vie des Euréliens de la Belle Époque. Celle-ci fut marquée par l'affaire Brierre (1901), drame familial qui eut un retentissement mondial, mais aussi par la catastrophe ferroviaire de Courville qui provoqua la mort de 11 personnes en 1911.

Les journaux transcrivent l'état d'esprit des populations quant à leurs conditions de vie et le thème du coût de la vie est récurrent. Les autres informations se répartissent entre faits divers, débats politiques locaux, décès de personnalités, travaux d'aménagement dans les communes, cérémonies publiques et autres manifestations sportives et culturelles, sans oublier la météo. La publicité y occupe une place importante même si les journaux ne sont que très peu illustrés.

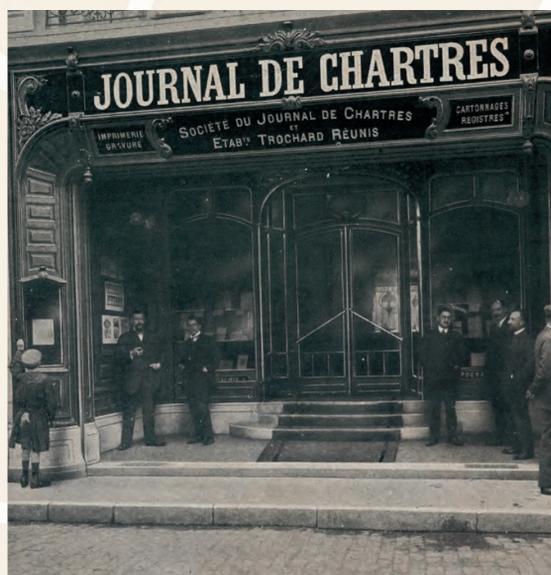
La presse joue un rôle majeur dans la constitution de l'opinion et l'information des Euréliens.

Sur l'ensemble de la période, pas moins de 37 titres coexistent, d'ancrage souvent local. Il s'agit essentiellement de journaux de politique générale (*Journal de Chartres*, *Le progrès*...) mais on trouve aussi de la presse spécialisée (*L'union agricole*...) en général dans le domaine économique, et des titres liés à une tendance politique (*Le combat*, organe syndicaliste).

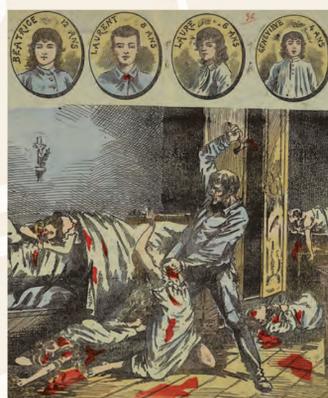
Les limites entre le monde politique et la presse sont floues et des liens directs existent entre journaux et hommes politiques : Gustave L'hôte et *Le progrès* par exemple, tandis que *L'écho dunois* fait activement campagne pour la droite réactionnaire lors des législatives de 1893. Très marqués politiquement, les journaux se livrent entre eux à de féroces batailles idéologiques, à l'instar du conflit opposant le conservateur *Journal de Chartres* aux idées avancées du *Progrès*.



La catastrophe ferroviaire de Courville 1911  
Arch. dép. Eure-et-Loir. 24 Fi 6



La devanture du Journal de Chartres, s.d. - Arch. dép. Eure-et-Loir. I J 1028



Représentation du crime de Corancez 1901  
Arch. dép. Eure-et-Loir. 2 U 2 653 440